

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Mardi 17 mai 2016**  
**En salle des séances**

Le conseil municipal se réunit sous la présidence de Monsieur le Maire, Henri-Francis DUFOUR. Il est procédé à l'appel des présents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT.

Madame Sandrine FONTAINE donne procuration à Madame Fabienne NADOR  
Madame Isabelle SONNET donne procuration à Madame Barbara KUBICKI  
Madame Séverine ZELLER donne procuration à Monsieur Henri-Francis DUFOUR  
Monsieur Pierre ROSSETTO donne procuration à Monsieur Guy BIGANZOLI  
Monsieur Patrick WALTER donne procuration à Monsieur Yves LENZI

Madame Emilie FERRANT est désignée secrétaire de séance.

**1/ Compte rendu de la séance 4 avril 2016**

Sur proposition de Monsieur Henri-Francis DUFOUR, Maire

**Après délibération,**

**Le conseil municipal à l'unanimité**

**ADOpte** le compte rendu de la séance du 04 avril 2016

**2/ Demande de subvention pour renouvellement du parc informatique**

Monsieur le Maire :

Considérant qu'il est nécessaire d'adapter le matériel informatique au 5 nouveaux logiciel e-magnus et PES-V2, il convient donc de faire l'acquisition de 5 ordinateurs, d'un serveur ainsi que de logiciels pour un montant HT de 7 304 €.

Au titre de ce renouvellement, il est possible de bénéficier d'une subvention de l'Etat (Dotation d'Equipelement des Territoires Ruraux).

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financeurs	Taux	Montants HT
Commune	65 %	4 747.60 €
DETR	35 %	2 556.40 €
Total	100 %	7 304.00 €

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la DETR afin de renouveler et d'adapter le parc informatique.

**3/ Désignation d'un nouveau délégué au Syndicat Intercommunal de l'Union**

Monsieur le Maire : Le Syndicat de l'Union est l'actionnaire public majoritaire de la Société d'Economie Mixte Idéha. La Commune étant adhérente, il convient de

remplacer Madame Fabienne NADOR dont les nouvelles fonctions ne lui permettent plus de participer au conseil administration.

Monsieur le Maire propose l'élection de Monsieur Guy FRANCAIS :

Les deux délégués sont donc :

- Monsieur Guy FRANCAIS
- Monsieur Gérard MARTIN

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité – 1 abstention  
Adopte la nomination de Monsieur Guy FRANCAIS**

#### **4/ Attribution subvention exceptionnelle**

Monsieur le Maire informe qu'il a été sollicité par la Fédération Nationale des Anciens Combattants Républicains, section de Vieux-Charmont. Le drapeau représentant différentes guerres est dans un très mauvais état et il convient de le réparer. Le coût de cette restauration étant assez élevé, la fédération sollicite donc une aide financière.

Après en avoir délibéré

Le conseil Municipal **à l'unanimité - 1 abstention**

**Accepte une subvention exceptionnelle d'un montant de 260 €**

Monsieur Yves LENZI remercie les membres du Conseil Municipal.

#### **5/ Convention de partenariat - marchés du soir**

Monsieur le Maire rappelle que Pays Montbéliard Agglomération, les communes volontaires et la Chambre d'Agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort ont mis en place depuis 5 ans, un partenariat pour organiser collectivement des marchés de producteurs locaux.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention qui a pour objet de définir les modalités du partenariat entre Pays Montbéliard Agglomération et la Commune de Vieux-Charmont au titre de l'organisation du marché du soir qui se tiendra le 3 juin sur le territoire de la commune.

Après en avoir pris connaissance,

Le conseil Municipal **à l'unanimité**

Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention

#### **6/ Tarifs du périscolaire et de la restauration scolaire**

##### **Participation des familles pour l'année 2016 / 2017**

### **TARIFS DU PERISCOLAIRE 2016 / 2017**

Madame Fabienne NADOR rappelle que l'accueil sur les 3 temps est possible depuis novembre 2014 aux conditions suivantes :

Le taux d'encadrement actuel ne doit pas être dépassé.

Les tarifs (hors temps de midi) sont de 2.35 euros (au lieu de 0.70 €+1.05 €) pour les parents dont le quotient familial est inférieur à 775 et de 4 euros (au lieu 1.20 € + 1.80 €) pour les parents dont le quotient familial est supérieur à 775.

Les enfants qui sont déjà inscrits le matin seront prioritaires.

Madame NADOR ajoute que deux nouveaux modes de paiement sont proposés : le prélèvement ainsi que paiement par internet.

Les tarifs pour 2016/2017 restent inchangés.

Monsieur le Maire rappelle les efforts faits par la commune en direction de la jeunesse et des familles : des prix qui n'augmentent pas, des activités péri éducatives gratuites...le coût par élève et par an pour la commune est d'environ 1650 euros.

La commune n'oublie pas non plus les personnes plus âgées en continuant de proposer plusieurs manifestations (repas, loto) , colis.

<b>QUOTIENT FAMILIAL</b>	<b>TARIF ACCUEIL DU MATIN DE 7 h 30 A 8 h 30</b>
< 775	<b>0,70 €</b>
> 775	<b>1,20 €</b>

<b>QUOTIENT FAMILIAL</b>	<b>TARIF JOURNALIER REPAS + ANIMATION DU TEMPS DE MIDI</b> Enfant scolarisé à Vieux-Charmont dont les parents sont assujettis à l'impôt dans la commune	<b>TARIF JOURNALIER REPAS + ANIMATION DU TEMPS DE MIDI</b> Enfant scolarisé à Vieux-Charmont dont les parents ne sont pas assujettis à l'impôt dans la commune
< 400	<b>3,58 €</b>	<b>5,08 €</b>
de 401 à 599	<b>4,81 €</b>	<b>6,31 €</b>
de 600 à 775	<b>5,63 €</b>	<b>7,13 €</b>
de 776 à 999	<b>6,80 €</b>	<b>8,30 €</b>
de 1000 à 1199	<b>7,55 €</b>	<b>9,05 €</b>
> 1200	<b>7,80 €</b>	<b>9,30 €</b>

Un abattement de 15 % est mis en place pour les fratries à partir du 2<sup>ème</sup> enfant sur le seul service de restauration scolaire.

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF ACCUEIL DU SOIR DE 16 h 30 A 18 h 00
< 775	1,05 €
> 775	1,80 €

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF ANIMATION DU MERCREDI APRES MIDI DE 13 h 30 A 17 h 00
< 775	2,25 €
> 775	4,00 €

**Adopté à l'unanimité**

## **7/ Questions diverses**

**-Monsieur le Maire :**

- Dans un souci d'économie, l'envoi de documents ou de convocations pour les différentes commissions doit se faire par courriels. Monsieur le Maire demande qu'un accusé réception soit envoyé.
- Un jury s'est réuni le mardi 10 mai pour le recrutement d'une nouvelle ATSEM.
- Les élus souhaitant changer ou intégrer une autre commission sont invités à en faire part. Monsieur Guy FRANÇAIS indique que le nombre des membres de sa commission « travaux » a diminué. Madame Emilie FERRANT propose d'en faire partie.

-Madame Renée BARTHES : les salles de Rencontres Jean Jaurès se dégradent (enduit, plinthes, carreaux cassés....). Il serait opportun de faire un inventaire et d'y remédier dans les meilleurs délais.

-Monsieur Guy BIGANZOLI informe que le marché aux fleurs du 8 mai ainsi que la journée gourmande à Beblenheim du 15 mai ont été une réussite.

-Monsieur Yves LENZI a particulièrement apprécié la cérémonie du 8 mai avec la présence des enfants du conseil municipal des jeunes.

-Madame Danielle NIMETZ signale une haie qui déborde sur le domaine public.

-Madame Zohra REKIBI :

- Le repas des anciens a réuni plus de 120 convives le 30 avril
- Une seconde tonnelle sera offerte par la municipalité aux résidents de « âges et vie »

-Monsieur Guy FRANCAIS fait le point sur les différents travaux en cours : la restauration scolaire prend du retard, le problème d'effondrement au niveau du bassin de rétention au quartier des Hauts Bois va être résolu, l'étude pour le choix du sol à la halle des sports est en cours, l'appel d'offres sera lancé début juin, un permis de construire sera déposé début du second semestre pour la construction de cellules artisanales dans la zone artisanale ( à côté de la société COURVOISIER).

-Fabienne NADOR :

- La remise des cartes électorales pour les jeunes ayant eu 18 ans n'a réuni que deux personnes.
- Le conseil municipal des jeunes se réunira samedi 21 mai. A l'ordre du jour, réflexion sur le nom de la place des Arbues sur le thème de la fraternité. Monsieur Etienne FAURE demande si les enfants du conseil municipal des jeunes pourraient présenter leurs actions et faire le bilan de ces deux années.
- Réunion mutualisation et assemblée générale des Francas semaine prochaine

-Madame Barbara KUBICKI demande quels sont les premiers effets de l'installation de la vidéo surveillance. Monsieur le Maire informe que nous sommes toujours dans l'attente de validation de certains aspects de l'utilisation de cette vidéo surveillance par la Préfecture.

Monsieur Guy FRANÇAIS rappelle que cette vidéo surveillance doit avoir dans un premier temps un rôle dissuasif et éducatif, puis répressif pour les récidivistes.

Madame Renée BARTHES espère que ces caméras auront un réel impact sur les problèmes de stationnement mais aussi d'accès au lotissement du Pré Girard.

-Madame Annie BERNIER : kermesse paroissiale le 22 mai.

-Madame Emilie FERRANT rappelle les prochaines manifestations : le « 29 ça conte » le 29 mai à 20h15, une exposition de peintures « les 7 elles », vernissage le 4 juin et la fête de la musique le 24 juin avec la nocturne cycliste.

La soirée sur le devoir de mémoire aura lieu le 10 novembre, à NOMMAY.

-Monsieur Gérard MARTIN : réunion de la commission « sports, associations, fêtes et cérémonies » le 02 juin.

Séance levée 22h15.

Noms Prénoms	Présents	Absents excusés	Signatures
DUFOUR Henri-Francis, Maire	X		
FRANCAIS Guy, 1 <sup>er</sup> Adjoint	X		
REKIBI Zohra, 2 <sup>ème</sup> Adjointe	X		
WALTER Patrick, 3 <sup>ème</sup> Adjoint		X	Donne procuration à Monsieur Yves LENZI
NADOR Fabienne, 4 <sup>ème</sup> Adjointe	X		
MARTIN Gérard, 5 <sup>ème</sup> Adjoint	X		
FERRANT Emilie, 6 <sup>ème</sup> Adjointe	X		
BIGANZOLI Guy, Conseiller Municipal Délégué	X		
BARTHES Renée	X		
BERNIER Annie	X		
FAURE Etienne	X		
FONTAINE Sandrine		X	Donne procuration à Madame Fabienne NADOR
HUG Loris	X		
KUBICKI Barbara	X		
LENZI Yves	X		
NIMETZ Danielle	X		
ROSSETTO Pierre		X	Donne procuration à Monsieur Guy BIGANZOLI
SONNET Isabelle		X	Donne procuration à Madame Barbara KUBICKI
WIGNO Rémy	X		
ZELLER Séverine		X	Donne procuration à Monsieur Henri-Francis DUFOUR